

Quand l'architecture
contemporaine rencontre
la pédagogie

LES
LIEUX
D'ÎLE-DE-FRANCE

Sommaire

3 **Préface** de Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France

5 **Préface** de Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France

8 **PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE**

12 Chapitre 1 / **LA FORMATION D'UN MODÈLE ARCHITECTURAL**

22 Chapitre 2 / **ARCHITECTURE ET PÉDAGOGIE, la recherche d'une délicate équation**

29 Chapitre 3 / **DEUX « LYCÉES AUX CHAMPS » : Michelet à Vanves, Lakanal à Sceaux**

35 Chapitre 4 / **DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE AUX ANNÉES 1930, vers la démocratisation de l'enseignement du second degré**

36 « Sur le bord des nuages se tient une femme » Décors et second œuvre dans les lycées des années 1930

43 Une synthèse architecturale moderne de haute volée – Le lycée Jules-Ferry

47 Cloître ou château ? – Le lycée Marie-Curie

51 « Le couvent rose » – Le lycée Camille-Sée

55 « L'école des femmes » – Le lycée Hélène-Boucher

59 Sur les « fortifs », deux lycées aux portes de Paris – Les lycées La-Fontaine et Claude-Bernard

65 Prélude à la mixité – Le lycée Marcelin-Berthelot

69 Chapitre 5 / **ENTRE ÉLAN PÉDAGOGIQUE ET RÊVE D'INSULARITÉ, l'utopie de l'après-guerre (1945-1955)**

70 Les lycées-pilotes, une expérience brève mais visionnaire

78 Une aventure pionnière – Le lycée de Sèvres

81 Un établissement pilote au bord du lac d'Enghien-les-Bains – Le lycée Gustave-Monod

85 Le premier lycée construit en Seine-Saint-Denis – Le lycée Albert-Schweitzer

89 Naissance du plus vaste lycée francilien – Le lycée Louis-Bascan

93 L'expérience d'une standardisation poussée – Le lycée Honoré-de-Balzac

96 [**Les débuts du 1 % artistique dans les lycées franciliens**]

103 Chapitre 6 / **« SOUS L'EMPIRE DES TRAMES » (1955-1975)**

104 Lycées ou grands ensembles ?

106 Trame, standardisation et industrialisation au temps des Trente Glorieuses, ou comment bâtir des lycées en grand nombre

113 Un grand oiseau déployé au milieu du square – Le lycée Rodin

117 Un établissement assemblé en 48 jours – Le lycée Eugène-Delacroix

121 Au cœur des murs à pêches – Le lycée Jean-Jaurès

125 Un lycée-belvédère – Le lycée Rabelais

129 Le lycée-hommage – Le lycée Le Corbusier

133 La couleur en partage – Le lycée Jules-Ferry

137 L'appel de la forêt – Le lycée François-Couperin

140 La mixité en marche – Le lycée Henri-Bergson

142 [**Jean-Claude Dondel et Roger Dhuit : un duo hors pair dans le paysage scolaire parisien**]

145 Chapitre 7 / **LE TEMPS DES REMISES EN CAUSE : UN LYCÉE À L'ÉCHELLE DE L'ÉLÈVE, AU CŒUR DE LA VIE - la réinvention du modèle dans les villes nouvelles (1970-1985)**

146 Sortir des standards

155 Un lycée nouveau dans la ville nouvelle – Le lycée des Sept-Mares

159 Face à la préfecture de Cergy-Pontoise – Le lycée Alfred-Kastler

163 Le lycée dont le centre est un forum – Le lycée Flora-Tristan

167 Un lycée en « Meccano » – Le lycée Jacques-Brel

171 Chapitre 8 / **PENSER LES LYCÉES DU FUTUR : UN NOUVEAU DÉFI POUR LA RÉGION (1986-2010)**

172 Vers l'an 2000 : Formes et couleurs dans les espaces communs

176 [**Entretien avec Bernard ROPA, agence ACHR / ROPA&ASSOCIÉS Architectes**]

181 Un lycée islandais en Île-de-France – Le lycée François-Truffaut

185 Le lycée blanc – Le lycée Mozart

189 Sur le tarmac – Le lycée-aéroport de Cergy

193 « La comète et la spirale de la connaissance » – Le lycée de Villaroy

197 Comme une cité-jardin ? – Le lycée Paul-Robert

201 Le premier lycée HQE de France – Le lycée Maximilien-Perret

205 Tel un vaisseau spatial – Le lycée Galilée

209 Le paysage à la rencontre de l'architecture – Le lycée Jean-Baptiste-Corot

213 Chapitre 9 / **LES LYCÉES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS, À LA CHARNIÈRE DU MONDE DU TRAVAIL ET DU MONDE DE L'ÉDUCATION**

214 Une unité dans la diversité ? Les architectures de l'enseignement technique et professionnel, à la croisée du cadre scolaire et des métiers

223 Une figure de proue de « l'esthétique industrielle et scolaire » – Le lycée Jean-Monnet

227 La modernité affichée – Le lycée Jean-Rostand

231 Les prémices de la polyvalence – Le lycée René-Cassin

235 « Un bel établissement expérimental » – Le lycée André-Sabatier

239 Un lycée déguisé – Le lycée Galilée

243 « Le trimaran blanc » – Le lycée Raspail

247 L'excellence à la française – L'école hôtelière Drouant

251 Jeux de transparence pour une école d'optique – Le lycée Fresnel

255 Chapitre 10 / **UN CAS PARTICULIER : LES ÉCOLES RECONVERTIES EN LYCÉES**

256 D'une architecture scolaire à l'autre

259 Un ancien groupe scolaire et école primaire supérieure – Le lycée Paul-Langevin

263 Modernités superposées – Le lycée Germaine-Tillion

266 Un établissement de la ceinture rouge – Le lycée Gaston-Bachelard

269 La grandeur de la sobriété – Le lycée d'Alembert

272 La différence régionaliste – Le lycée Jules-Ferry

275 Épilogue / **ENTRE CONSCIENCE PATRIMONIALE, CRÉATION ARCHITECTURALE ET USAGE(S), LES LYCÉES À LA CROISÉE DES CHEMINS**

276 Les archives régionales d'Île-de-France, un fonds essentiel pour l'étude et la valorisation des lycées franciliens

280 Les lycées, enjeux et évolution d'une politique régionale

286 La valeur incitative et pédagogique du label ACR : comment accompagner harmonieusement les évolutions d'un établissement

288 Labelliser des ensembles de moins de 100 ans déjà réhabilités ?

289 « Il était une fois mon bahut », une architecture en partage

293 **ANNEXES**

293 Notes

300 Bibliographie et sources

302 Index

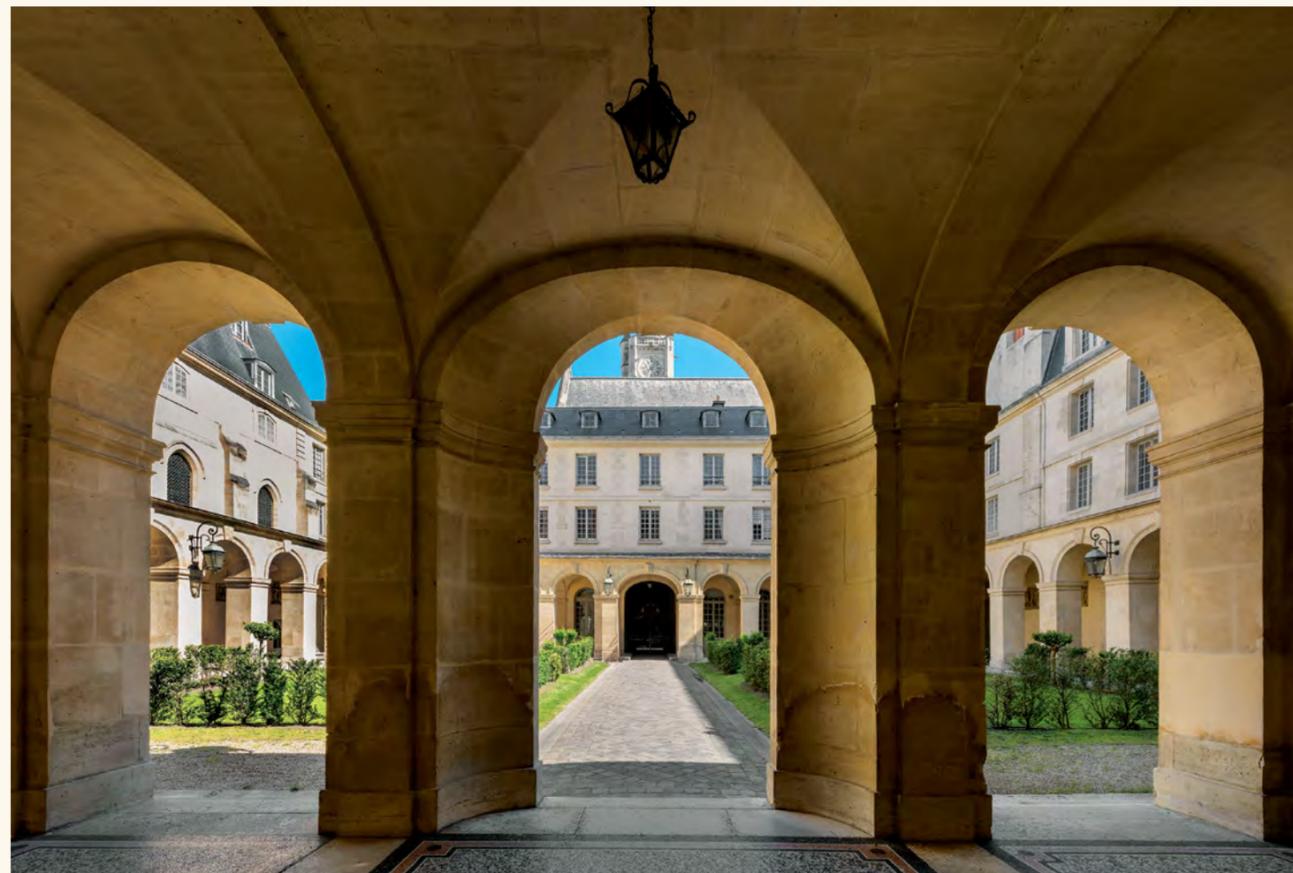
CHAPITRE 1

LA FORMATION D'UN MODÈLE ARCHITECTURAL

Par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), Napoléon Bonaparte institue les lycées. Le Premier consul veut sceller la prise en charge publique de l'instruction des futurs cadres dirigeants de la nation, en réformant et unifiant l'enseignement secondaire. Ainsi l'État garantit la formation d'une élite masculine dès le plus jeune âge, car les lycées comportent alors des classes élémentaires. Les élèves y reçoivent une éducation structurée par les sciences et les lettres, la discipline et le port de l'uniforme, qui renoue avec la tradition des collèges d'humanités de l'Ancien Régime.

La loi de 1802 planifie la création de quarante-cinq lycées sur l'ensemble du territoire, dont quatre dans la capitale. Le premier est le lycée Louis-le-Grand, puis l'arrêté du 23 fructidor an XI (10 septembre 1803) en installe trois autres, deux dans les murs des anciennes écoles centrales du Panthéon et de la rue Saint-Antoine (Henri-IV et Charlemagne), le troisième – Condorcet – dans l'ancien couvent des capucins de la Chaussée d'Antin.

Il faut toutefois attendre le dernier tiers du XIX^e siècle pour voir se dessiner une véritable politique de construction des lycées, dont l'essor est interrompu par la Première Guerre mondiale. C'est durant cette période fondatrice que les filles sont autorisées à y accéder, grâce à la loi Camille Sée de 1880. En 1914, Paris et sa proche banlieue comptent treize lycées de garçons et sept de filles.



[1]

L'INSPIRATION CONVENTUELLE

Les premiers lycées investissent des bâtiments existants, ayant souvent appartenu à des congrégations, comme celle des génovéfains, à Henri-IV [1], dont l'ancienne chapelle [3] est reconstruite en salle des actes. Conformément à l'instruction rédigée en novembre 1802 par Antoine-François Fourcroy, le directeur de l'Instruction publique, couvents, collèges et abbayes sont à peine adaptés à leur nouvelle destination : leur composition autour d'un cloître est préservée. Ce sont les fonctions d'enseignement et d'internat qui régissent la distribution des ailes qui l'entourent : salles de cours et réfectoires au rez-de-chaussée, salles d'étude et dortoirs dans les niveaux supérieurs.



[2]

En 1820 ouvre, sur le boulevard Saint-Michel, le lycée Saint-Louis, ancien collège d'Harcourt. Avec le lycée de La Roche-sur-Yon, il constitue le premier édifice bâti pour cet usage, qui met en application les principes édictés par Fourcroy, en l'absence de programme de construction spécifique. Mais peu à peu émerge la prise de

conscience que seuls des bâtiments neufs vont permettre aux lycées de remplir pleinement leur mission.

Les règlements, d'abord empiriques, se font donc de plus en plus normatifs pour tenter de définir une véritable architecture de l'enseignement. Ces derniers n'effaceront pourtant pas la référence au cloître avec

ses galeries et sa cour intérieure agrémentée d'un jardin, modèle que l'on voit persister jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ici aux lycées Molière [2] (1888) et Buffon [4] (1889), tous deux conçus par l'architecte Émile Vaudremer.



[3]

[4]





CLOÎTRE OU CHÂTEAU ?

LE LYCÉE MARIE-CURIE

Situation : 1, rue Constant-Pilate – Sceaux (Hauts-de-Seine)

Dates de construction : 1932-1936

Maîtrise d'œuvre : Émile Brunet, arch.

Inscrit au titre des monuments historiques, 30/03/2001



UN « GYNÉ SÉE » POUR LA BANLIEUE SUD

Si la féminisation de l'enseignement secondaire donne lieu, dès la fin du XIX^e siècle, à quelques belles réalisations dans la capitale, baptisées ironiquement « gyné Sées⁸⁰ », il n'en est rien en banlieue. Au début des années 1930, la périphérie de Paris ne comporte que trois lycées publics de jeunes filles : celui de Saint-Germain-en-Laye, une petite annexe du lycée Hoche à Saint-Cloud et le lycée d'application de l'École normale supérieure de Sèvres⁸¹, tous à l'étroit dans des locaux anciens et saturés. Les élèves féminines de la banlieue sud n'ont alors d'autre choix que de se rendre au lycée Fénelon (Paris 6^e) ou au cours secondaire de Bourg-la-Reine, créé en 1897. Aussi la presse salue-t-elle, en 1936, l'ouverture très attendue d'un lycée de jeunes filles à Sceaux : « Jeunes filles qui aurez la bonne fortune d'[y] venir, vous n'y serez pas, comme oiseaux en cage, serrées, étouffées, mais vous pourrez y déployer vos ailes, vos cerveaux s'y épanouiront dans la lumière, l'air vivifiant et pur, pour le travail joyeux⁸² ».

Le 8 juillet 1930, le conseil municipal de Sceaux vote l'acquisition d'un « terrain admirablement situé⁸³ » : une propriété de plus de 18 000 m² ayant appartenu au mathématicien Augustin Louis Cauchy. Vaste quadrilatère encadré par quatre rues, elle présente la particularité d'être à la fois au cœur de la cité et de constituer, à flanc de coteau, un promontoire tourné vers le sud et le parc du château de Sceaux. Séduit par cet écrin de verdure, l'État accepte, en contrepartie de la cession du terrain par la commune, de prendre à sa charge les frais de construction et d'entretien du futur lycée. Dès 1932, le chantier débute sous la conduite de l'architecte des Monuments historiques Émile Brunet (1872-1952), qui est chargé de concevoir un équipement pour 1 200 élèves,

du jardin d'enfants à la classe de terminale, sans internat mais avec un réfectoire de 300 couverts et un gymnase convertible en salle des fêtes.

Prévu pour être livré en 1933, il est finalement inauguré le 19 juin 1937 par Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale sous le Front populaire, en présence d'Irène Joliot-Curie. En hommage à sa mère, scéenne et scientifique de renommée internationale décédée trois ans plus tôt, dont le buste en marbre gris poli par le sculpteur Louis Albert Chartier est installé dans le vestibule, le lycée est baptisé Marie Curie en 1938 – devenant ainsi le premier en Île-de-France à recevoir le nom d'une femme. Dirigé jusqu'en 1954 par M^{lle} Suzanne Forfer, son succès ne cesse de se démentir, jusqu'à dépasser les 2 852 élèves en 1962, avant que l'introduction de la mixité, en 1971, n'accroisse encore ses effectifs et que les lois de décentralisation de 1982 ne le transforment en cité scolaire mixte départementale. En 2000, une démarche de protection patrimoniale engagée par le proviseur Jacques Durin aboutit à l'inscription de l'édifice en totalité, ainsi que les façades, les toitures et l'escalier intérieur de la maison Cauchy⁸⁴.

UN CONTREPOINT FÉMININ AU LYCÉE LAKANAL ?

L'exception de ce « palais scolaire » tient au parfait équilibre qu'il concrétise entre la vision rationaliste de l'architecte Émile Brunet, pétri de références médiévales et classiques, l'intégration unique de ses bâtiments dans le site et la modernité de leur mise en œuvre, combinant les prouesses du béton armé aux effets décoratifs de la brique.

Formé par Anatole de Baudot, auteur du lycée de garçons Lakanal (1885) sis à l'autre extrémité du parc, Brunet s'inspire de son plan en peigne et de la distribution claire et

La cour d'honneur du lycée s'apparente à un cloître.



Le vestibule du bâtiment donnant sur l'avenue de Ceinture.

enseignements scientifiques – fossiles, animaux taxidermisés, squelettes, roches). De plan rectangulaire régulier, il se développe en léger retrait de la rue et se démarque, à l'angle sud-ouest, par une extrémité arrondie, qui abrite la cage d'escalier éclairée par une baie verticale et trois hublots superposés. L'entrée s'effectue par un vestibule semi-circulaire en demi-hors-cœuvre, qui a conservé son sol en granito et ses portes battantes en chêne. L'aile des jeunes filles, livrée en 1957, s'étire en retour le long de l'avenue du Château-Léon. Elle comporte également des salles de dessin, de musique et une infirmerie.

Ces constructions de faible hauteur (deux étages carrés), érigées dans un souci d'intégration au paysage vu depuis le lac, déploient une architecture très linéaire, en

écho au « style paquebot » des années 1930, rythmée par des travées régulières et de larges fenêtres cernées d'un épais encadrement en pierre d'Euville. Elles sont couronnées de discrets toits à faible pente couverts d'ardoises d'Angers et mises en valeur par des parements de « briques de premier choix, d'un ton rouge rosé¹⁷⁰ », dont le travail d'appareillage est remarquable. Dans une situation privilégiée, en bordure du lac, qui lui vaudra le nom de « restaurant des bords de l'eau », se trouve le pavillon des cuisines et des réfectoires. Il comprend six salles à manger de 50 couverts, trois pour les filles et trois pour les garçons ainsi qu'une salle pour les maîtres et pour le personnel. Ses baies, qui puisent leur lumière côté sud, sont équipées d'un système à guillotine.



Vue du lycée depuis le lac.

L'une des entrées du bâtiment donnant sur l'avenue du Château.

En 1955-1956 est édifié un gymnase, pouvant être séparé en deux (filles / garçons) par une cloison mobile¹⁷¹.

Le reste de l'établissement s'étend de l'autre côté de l'avenue de Ceinture, sur la commune de Saint-Gratien, avec des ateliers réservés à l'éducation technique surmontés de sheds et des salles d'enseignement général regroupées en quadrilatère. Les métiers enseignés dans ce centre d'apprentissage sont l'ajustage, l'électricité, la serrurerie, la maçonnerie, la plomberie, la peinture, la menuiserie et la charpente.

ils ont en commun d'avoir contribué à faire des paquebots transatlantiques, comme le France, de gigantesques œuvres d'art flottantes. Ils conjuguent leurs talents dans les six toiles, aujourd'hui protégées au titre des monuments historiques¹⁷⁴, marouflées sur les murs du « navire amiral » du lycée d'Enghien, son réfectoire.

Emmanuelle Philippe

UN DÉCOR EXCEPTIONNEL

À peine le décret instaurant le 1 % artistique est-il signé que l'architecte Georges Martin s'engage dans cette procédure dès juillet 1951, faisant du décor du lycée-pilote d'Enghien l'une des toutes premières expériences en la matière en France¹⁷².

Entre 1952 et 1963¹⁷³, cinq commissions permettent de sélectionner les artistes retenus pour ce programme d'une ampleur exceptionnelle. La sculpture est confiée à un élève de Paul Landowski, Henri Lagriffoul, et la peinture à l'académique Le Feuvre mais aussi à Yves Brayer, Roger Chapelain-Midy, Jacques Despierre, André Planson, Émile Saboureau et Louis Berthommé Saint-André. Formés, pour la plupart, sur les grands chantiers de décoration de la fin des années 1930 (le palais de Chaillot),

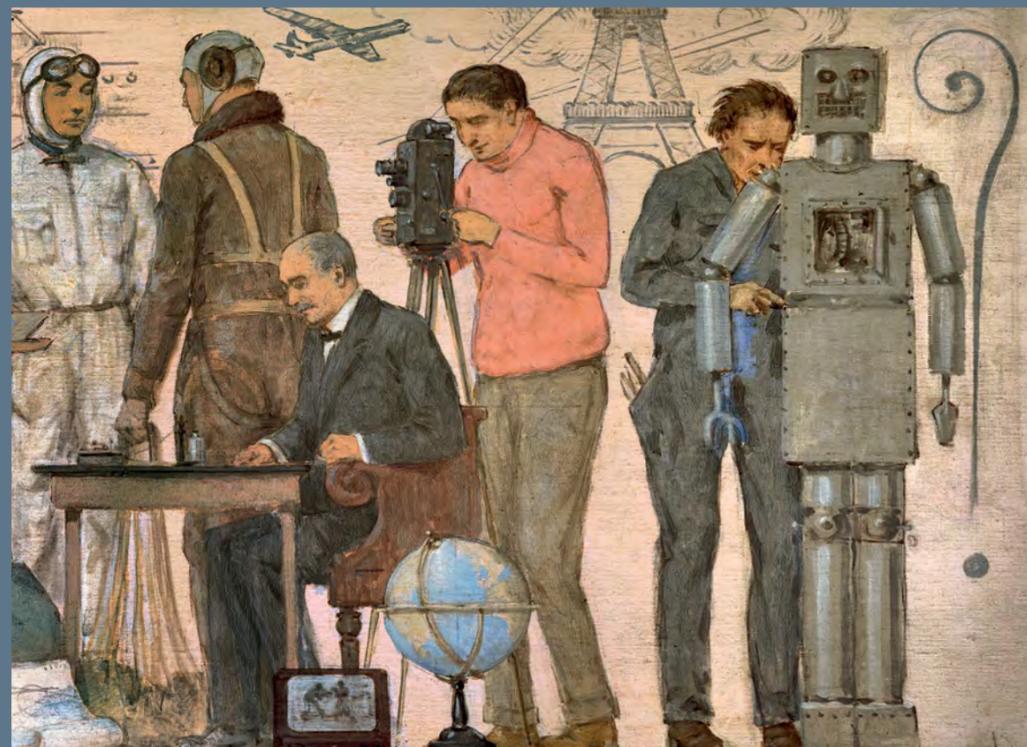




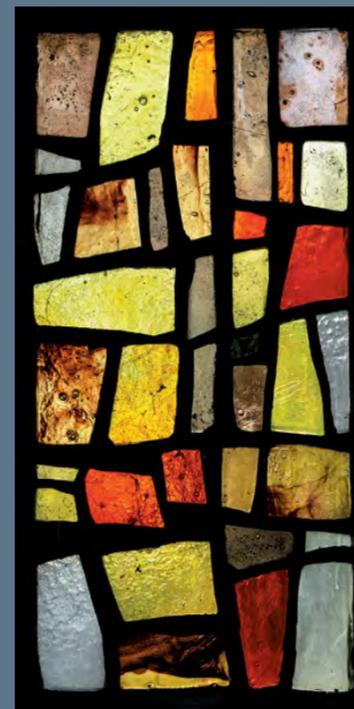
Paris, lycée Claude-Monet. *Femme au bord de la mer*, toile d'Yves Brayer, réalisée en 1953 pour l'un des préaux.

Au contraire, M^{me} Lamy, inspectrice des Beaux-Arts, appelée à examiner les compositions réalisées par Le Feuvre pour le vestibule du lycée d'Enghien-les-Bains sur le thème des conquêtes scientifiques de l'homme, ne cache pas son mécontentement. Elle parle même

d'un « style périmé, de figures désuètes et falotes relevant bien plus de l'imagerie que de l'art pictural » et d'un « plafond où les tentatives de modernisme de l'artiste se bornent à la représentation d'avion à réaction, nageant dans un ciel pâle et évanescent » !



Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), lycée Gustave-Monod. *Les Conquêtes scientifiques de l'homme*, œuvre conçue en 1952 par Le Feuvre pour le vestibule de l'établissement.



Bien qu'également formé à l'École des beaux-arts, Yves Brayer livre en 1954 pour l'un des préaux du lycée de jeunes filles Claude-Monet une toile dont le sujet, quoique traité dans la veine délicate de sa « période camarguaise », détonne par sa sensualité : une femme nue au bord de la mer. Elle ne soulèvera aucune objection de l'Inspection. Dans le parloir, le sculpteur Marcel Gaumont revient à une représentation des corps plus conforme aux canons antiques.

ARTISTES RECONNUS OU EN DEVENIR ?

En 1957, l'architecte Raymond Petit innove en confiant la décoration du lycée qu'il construit au Raincy à de jeunes artistes de l'École nationale supérieure des beaux-arts placés sous la direction de Nicolas Untersteller, son directeur de 1948 à 1967. Dès sa prise de poste, ce dernier avait remis à l'honneur la pédagogie dite des « Trois Arts » (architecture, peinture et sculpture) et créé un « concours d'art monumental » pour inciter ses élèves à travailler en équipe, dans une approche croisée de leurs spécialités, et à répondre collectivement aux nombreuses commandes qui s'ouvraient à eux grâce au 1 %²¹⁸.

À ce titre, le programme décoratif du lycée Albert-Schweitzer constitue une véritable réussite²¹⁹. Henri Van Moé réalise pour l'escalier d'honneur du bâtiment d'enseignement une grande fresque-mosaïque représentant *Les Arts, Les Sciences et Les Lettres*, tandis que Defaux et Bruneaux ornent les claustras des escaliers conduisant aux étages de vitraux abstraits sur le thème des quatre saisons et éléments et qu'Esther Gorbato signe pour l'un des deux gymnases une céramique intitulée *L'Ancien et le Nouveau Monde* – comme une invitation à prendre le pouvoir lancée à sa génération.

Dans cette grande diversité, le dispositif se déploie largement – ce dont témoignent les statistiques sur l'utilisation des crédits du 1 % : 720 000 francs en 1951-1952, contre 6 146 000 francs dix ans plus tard²²⁰. Il connaît une impulsion décisive avec l'arrivée d'André Malraux en 1959 comme ministre d'État des Affaires culturelles et l'instauration en 1963 d'une Commission de la création artistique, chargée de lui proposer achats et commandes produites dans le cadre de cette procédure.

Le Raincy (Seine-Saint-Denis), lycée Albert-Schweitzer. *Les Saisons et Les Éléments*, vitraux exécutés en 1963 par Defaux et Bruneaux pour les escaliers du bâtiment d'enseignement.

Paris, lycée Claude-Monet. *Prémices*, bas-relief sculpté en 1954 par Marcel Gaumont pour le parloir.

Emmanuelle Philippe



FACE À LA PRÉFECTURE DE CERGY-PONTOISE

LE LYCÉE ALFRED-KASTLER

Situation : 26, avenue de la Palette – Cergy (Val-d'Oise)

Dates de construction : 1976-1978

Maitrise d'œuvre : Valentin-Gérard Létia, arch.



Le lycée Kastler, dédié au physicien, prix Nobel, est le premier lycée construit dans la ville nouvelle de Cergy. Conçu en 1974 afin de remédier à la surcharge du lycée de Pontoise, cet établissement doit desservir dès son ouverture la ville de Cergy et, en partie, celle de Pontoise, ainsi que le département du Val-d'Oise. Il ouvre ses portes en 1978.

Comme à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'édification du lycée est confiée à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy. Ce transfert de la maîtrise d'ouvrage, possible grâce au cadre dérogatoire dont bénéficient les villes nouvelles, autorise une plus grande variété formelle.

UN PROGRAMME À LA MODERNITÉ AMBITIEUSE

L'établissement public souhaite une architecture de qualité, non industrialisée, pour 1 200 élèves environ. Il s'agit d'élèves de second cycle pour des filières d'enseignement général, technique et commercial. Cette mixité pédagogique inaugure la polyvalence généralisée des lycées de la génération suivante.

Un des axes forts du projet consiste en une volonté d'ouverture sur la cité, le lycée devant aussi servir des usages extrascolaires, notamment pour la formation permanente et la vie associative. Le programme repose sur « une pédagogie moderne, la télédistribution, des salles spécialisées regroupées, une humanisation des espaces, une souplesse de fonctionnement, une utilisation à plein temps³¹¹ ». Remettant en cause la politique des modèles imposés par l'État, cette recherche de corrélation entre architecture, pédagogie nouvelle et confort des usagers apparaît comme l'une des innovations majeures des constructions scolaires des villes nouvelles. Le programme indique que l'architecture

devra favoriser les méthodes pédagogiques s'appuyant sur « la participation active des élèves dans le processus d'enseignement au travers de la recherche individuelle, ou du travail en groupe, des méthodes auto-correctives utilisant l'audiovisuel... etc. Le lycée doit accepter toutes ces évolutions³¹² ». Mais l'installation des équipements audiovisuels a été retardée pour des raisons de coût, limitant le caractère expérimental recherché à l'origine.

Hors de tout appel d'offres et marché, le syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération désigne l'architecte Valentin-Gérard Létia le 24 juin 1974³¹³, également auteur du lycée français de Téhéran (1966) et du lycée français de Kaboul (1973). C'est une photographie de ce dernier qui a retenu l'attention de la commission des affaires scolaires³¹⁴.

UN LYCÉE OUVERT SUR LA VILLE

Orienté vers les premières zones d'habitat aménagées, le lycée tourne partiellement le dos au « centre préfecture » pour éviter d'être en front du boulevard de l'Hautil, axe de communication automobile majeur. Une passerelle piétonne permet de relier le lycée à la dalle du « centre préfecture ». Constituant la charnière entre les secteurs sud (habitat) et centre (pôle administratif et commercial), cette implantation symbolise bien la recherche de proximité entre l'équipement scolaire et la population, favorisée par l'absence de clôture. Les abords immédiats du lycée se changent en espace public, traversé par les habitants qui souhaitent se rendre dans le quartier central. À proximité immédiate du lycée sont progressivement installés des équipements sportifs, comme le complexe omnisports évolutif couvert des Maradas, dont l'usage est mutualisé entre collège, écoles et lycée.

Le hall, doté à l'origine d'un bassin désormais comblé, est le point de départ du 1 % artistique qui se déploie jusque dans la cour.



« LA COMÈTE ET LA SPIRALE DE LA CONNAISSANCE »

LE LYCÉE DE VILLAROY

Situation : 2, rue Eugène-Viollet-le-Duc – Guyancourt (Yvelines)

Dates de construction : 1992-1993

Maîtrise d'œuvre : François Lombard, Pierre Béasse, Jean-François Houguenade.



C'est en 1994 que Villaroy, dernier-né des quartiers de Guyancourt, voit le jour sur les terrains d'aviation de l'usine Caudron-Renault, fermés en 1989³³⁷ après de longs attermolements car les riverains voyaient d'un mauvais œil l'implantation, dans le cadre de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'une ZAC qualifiée de « marée de béton destructeur³³⁸ ». À l'emplacement des anciens hangars de l'aérodrome et de la tour de contrôle sont édifiés près de 1 500 logements, qui accueillent une population jeune, attirée par la proximité d'un pôle de travail de 12 000 salariés, le Technocentre de Renault.

La construction d'un lycée polyvalent de 1 200 places est rapidement envisagée par le conseil régional³³⁹. Il devra comporter des classes d'enseignement général (25), scientifique et tertiaire (14), des salles de travaux pratiques et des laboratoires (14) pour l'enseignement industriel, un centre de documentation, des bureaux administratifs, une infirmerie, des locaux destinés à la vie sociale, aux sports et à la maintenance et un restaurant permettant de servir 830 repas par jour.

UNE JEUNE AGENCE D'ARCHITECTES

À l'issue d'un jury organisé le 19 février 1992, le conseil régional et son mandataire (l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines) sélectionnent les architectes François Lombard, Pierre Béasse et Jean-François Houguenade, associés au bureau d'études OTH Bâtiment et à l'entreprise de BTP Bouygues. Fondateurs d'une toute jeune agence d'architecture à l'aube des années 1990, ils n'ont encore que peu de réalisations à leur actif. Mais ce manque d'expérience ne les disqualifie pas auprès du conseil régional, bien décidé à faire disparaître « les HLM pédagogiques des années 1960-70³⁴⁰ » et à mettre à l'honneur des équipes débutantes.

« PRÈS DU BOIS DE VILLAROY, UNE COMÈTE A POSÉ SUR L'HERBE HUMIDE SA LONGUE TRAÎNÉE BORDÉE DE FILAMENTS... »³⁴¹

Le lycée est ouvert à la fin de 1993, après dix mois de chantier. Il évoque une comète : « Depuis sa tête, tourbillon d'énergie, les spirales se déploient, laissent entre elles filtrer la lumière. Lentement, l'immatériel devient matière : murs courbes de béton, toitures de métal définissent l'espace. Sur plusieurs niveaux, des cellules se forment comme les maillons d'une chaîne, image de la progression dans la connaissance, dont la source est circulaire³⁴² ».

Ce choix n'est pas un geste architectural gratuit : l'organisation spatiale qu'il engendre répond aux exigences du programme ainsi qu'à son insertion dans la ville, sur un terrain ingrat en raison du voisinage, à l'ouest, d'une zone

Effets de lumière dans le CDI.

La façade du lycée du côté de la voie rapide, conçue pour se dévoiler aux voitures roulant à vive allure.





CHAPITRE 9

LES LYCÉES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS, À LA CHARNIÈRE DU MONDE DU TRAVAIL ET DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Si l'enseignement technique et professionnel regroupe aujourd'hui des établissements aux statuts divers et à la réalité historique plurielle illustrée par une variété étourdissante d'acronymes – ENP (écoles nationales professionnelles), EPCI (écoles pratiques de commerce et d'industrie), CA (centres d'apprentissage), CET (collèges d'enseignement technique), LT (lycées techniques), etc. – ceux-ci ont longtemps été rattachés, avant 1960, à l'Enseignement technique, « quatrième ordre » indépendant des trois autres (premier degré, second degré, supérieur) au sein du ministère de l'Éducation nationale.

Jusqu'à la fin des années 1920, l'État se préoccupe peu de l'organisation de toutes ces formations. Il est en effet admis que ces dernières, majoritairement dispensées sur le lieu de travail, doivent répondre aux besoins des employeurs et qu'il appartient donc au patronat, futur utilisateur de cette main-d'œuvre, de les financer et de les structurer, au nom d'un principe inlassablement répété : « tout par la profession et pour la profession³⁸⁵ ». Elles se déroulent soit dans les entreprises, prenant la forme de cours professionnels destinés à des jeunes déjà en poste, soit dans des écoles très sélectives, accessibles sur concours, dès 12-13 ans, aux meilleurs titulaires du certificat d'études primaires. Mais qu'ils s'agissent d'ENP, d'EPCI ou d'écoles professionnelles de la Ville de Paris³⁸⁶, elles ne rassemblent pas plus de 20 000 élèves sur l'ensemble du territoire français en 1914. En 1919, la loi Astier jette toutefois les bases de la formation professionnelle, sanctionnée par l'obtention d'un CAP (certificat d'aptitude professionnel).

La crise des années 1930 puis les impératifs stratégiques de la Seconde Guerre mondiale, qui obligent à remodeler l'appareil de production pour soutenir l'effort de guerre,

font basculer l'État dans un interventionnisme plus prononcé. Il s'octroie progressivement le monopole de la délivrance des diplômes et participe à la construction d'un réseau d'établissements publics couvrant l'ensemble des besoins économiques : en 1939 sont ainsi créés des centres d'apprentissage pour former rapidement des ouvriers dans les secteurs-clefs de la Défense nationale, comme l'armement ou la métallurgie. Les années 1950 sont caractérisées par l'extension de leurs spécialités.

Alors qu'il connaît une croissance spectaculaire de ses effectifs sous les Trente Glorieuses, l'intégration de l'enseignement technique au système éducatif général, orchestrée par les réformes Berthoin (1959) puis Fouchet-Capelle (1963), aboutit paradoxalement à sa relégation puis, dans un juste mouvement inverse, à sa revalorisation, marquée, en 1971, par un changement de dénomination (« enseignement technologique »), l'instauration, en 1985, d'un baccalauréat professionnel, puis l'ouverture de lycées polyvalents, qui lui réservent une place de choix au sein de leurs cursus.

Bien que l'histoire de l'enseignement technique ne soit plus un « chantier déserté³⁸⁷ » par la recherche, celle de ses expressions architecturales reste à bâtir³⁸⁸. Trop souvent jugés à l'aune de ceux de la filière générale, les espaces où se transmettent ces savoirs présentent pourtant quelques spécificités, peu à peu énumérées dès les années 1950³⁸⁹ – à défaut d'être théorisées : superficie des ateliers, qualité de l'éclairage, réappropriation des codes de l'architecture industrielle, etc. Le présent corpus constitue une nouvelle pierre apportée à la découverte de ces locaux.

**Marianne Mercier
et Emmanuelle Philippe**

Noisiel (Seine-et-Marne), lycée René-Cassin. Une sculpture en acier inoxydable, œuvre de Pol Bury (1981), composée de deux cônes indépendants, marque l'entrée de l'établissement. Surmontés chacun d'une sphère animée d'une rotation sur son axe, ces cônes évoquent lointainement une accolade entre deux personnages, symbolisant ainsi l'union entre l'enseignement général et l'enseignement pratique.



UN ANCIEN GROUPE SCOLAIRE ET ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE LE LYCÉE PAUL-LANGEVIN

Situation : 2, rue Maurice-Payret-Dortail – Suresnes (Hauts-de-Seine)

Dates de construction : 1920-1937

Maîtrise d'œuvre : Maurice Payret-Dortail, arch.

Inscrit , 13/10/1993 et classé (piscine-gymnase), 12/04/1996 au titre des monuments historiques



Le groupe scolaire Payret-Dortail, devenu lycée d'État technique et moderne Paul-Langevin en 1949, est construit au nord de la commune de Suresnes à partir de 1924. Son édification répond à la nécessité de scolariser des enfants résidant sur un territoire à l'urbanisation et à la démographie galopantes, situé aux confins de plusieurs villes : Suresnes donc, mais aussi Puteaux et Nanterre abritant, pour partie, une population déshéritée. Les besoins locaux en main-d'œuvre sont aussi pris en compte : dès l'origine, l'établissement forme aux techniques de l'automobile, de l'aéronautique ou de la métallurgie, reflétant ainsi l'intense activité industrielle de la banlieue ouest.

Le concours pour sa construction est lancé en 1920 sous l'égide d'Henri Sellier, maire de Suresnes et président de l'office public d'habitation à bon marché de la Seine. Demeuré célèbre pour son rôle pionnier dans la réforme sociale de l'entre-deux-guerres, ce dernier fut avant tout soucieux de doter la petite couronne en logements salubres et équipements scolaires favorisant la prévention sanitaire. Il prévoit ici quatre établissements distincts, articulés en unités autonomes : une école maternelle, deux écoles primaires – une pour les filles, une pour les garçons – et une école primaire supérieure avec ses ateliers. Conduisant de la petite enfance à l'âge adulte, cet étonnant programme pédagogique illustre une ambition municipale à la convergence des politiques sociales et éducatives. Le concours est remporté par l'architecte Maurice Payret-Dortail (1874-1929), ancien élève de l'École des arts décoratifs et concepteur de logements sociaux ainsi que de cités-jardins dans la capitale et sa périphérie.

Le terrain dédié au groupe scolaire forme un îlot rectangulaire sur lequel l'architecte propose un plan clair et aéré : chaque école possède son

entrée et ses bâtiments, des circulations étant aménagées pour passer d'un établissement à l'autre et pour accéder aux équipements communs. La préoccupation hygiéniste tient une place centrale dans le projet : espaces plantés, recherche de luminosité, orientation et ventilation... préfigurant ainsi la fameuse et novatrice école de plein air, achevée en 1935 par Marcel Lods et Eugène Beaudouin, à Suresnes également.

La construction fait la part belle aux lignes horizontales : larges baies vitrées, fenêtres à guillotine, couronnement continu des terrasses... Les façades, toutes de faible hauteur, sont parées de brique rouge et animées par des allèges sur lesquelles sont inscrites des maximes pédagogiques. Deux équipements méritent d'être distingués : l'amphithéâtre de physique, à la fonctionnalité très étudiée, et la piscine-gymnase, construite en 1929. Celle-ci, en retrait de la rue et bordée d'une cour d'honneur végétalisée, surprend par sa monumentalité et son ingéniosité technique. Le bassin, en béton armé revêtu de petits cubes de grès de cérame, est surmonté d'un gymnase modulable aux poutres paraboliques.

Jean-Charles Leyris et Marianne Mercier

L'ancien gymnase, éclairé par les baies situées entre les poteaux des portiques en béton.